



UNION SYNDICALE DE LA PSYCHIATRIE

52 rue Gallieni 92240 Malakoff
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

L'USP apporte son soutien aux dizaines de mouvements de grève, souvent reconductibles, qui se développent en opposition à la mobilité et à l'interchangeabilité des personnels ainsi qu'aux réductions de postes et de lits hospitaliers, dans la droite ligne de la loi HPST.

L'USP réaffirme à cette occasion, pour la psychiatrie comme pour les établissements de santé en général, son opposition aux réductions budgétaires imposées par les ARS, aux suppressions de postes touchant les personnels soignants et administratifs, ainsi qu'au recours de plus en plus fréquent à des personnels précaires et sans statuts, qui mettent en péril directement le fonctionnement de la psychiatrie et de la santé publique et menacent gravement les actions de soin et de prévention, compromettant la dimension généraliste du secteur psychiatrique et l'accès aux soins psychiques pour tous. Elle souligne dans cet engagement la situation paradigmatique du centre hospitalier le Mas Carreiron d'Uzès, qui touche les cantons les plus défavorisés du Gard, et affecte les besoins de la population. Elle indique clairement que des moyens hospitaliers ne peuvent être redistribués que vers ces besoins, dans le cadre du secteur de psychiatrie publique.

La mise en concurrence explicite avec le privé réalisant l'introduction de la psychiatrie de service public sur le marché de la finance, l'application "anticipée" (dixit l'ARS du Languedoc Roussillon!) d'une tarification à l'activité en psychiatrie (VAP), incompatible avec les obligations du secteur psychiatrique envers la population qu'il dessert, les projets plus ou moins avoués de "reconversion" vers le secteur médico-social, ne représentent que des mesures technocratiques répondant aux logiques néo-libérales de marchandisation de la santé et de l'offre de soins.

L'USP par ce communiqué rappelle ces éléments aux ARS et au ministère de la santé et demande le réexamen des dotations négatives annoncées par l'ouverture du dialogue avec l'ensemble des syndicats médicaux et non médicaux sur la politique de secteur psychiatrique menée dans les département:

Le 1^{er} juillet 2013, pour l'USP, son président:

Éric Bogaert